

PORC FRAIS, RÉFRIGÉRÉ OU CONGELÉ (PRÉJUDICE)

Membres canadiens

Simon Potter

Associé du Cabinet juridique
d'Ogilvy, Renault de Montréal,
Québec.

David Tavender

Associé du Cabinet juridique
de Fenerty, Robertson, Fraser
& Hatch de Calgary, Alberta.

John Whalley

Professeur des sciences
économiques à University of
Western Ontario.

Membres américains

Kathleen Patterson

Associé du Cabinet juridique
de Kaplin Russin & Vecchi de
Washington, D.C.

Thomas Schaumberg

Avocat, spécialiste du droit
commercial international,
Washington, D.C.